

MILIEUX AQUATIQUES

LABELLISATION DU PAPI D'INTENTION DU BASSIN DU LOING



Le bassin versant du Loing, comme le reste du département de Seine-et-Marne, est particulièrement soumis au risque d'inondation.

L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loing (EPAGE), en partenariat avec l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, a élaboré un Programme d'actions et de pré



Créé le: 10/09/2020

L'EPAGE du Bassin du Loing

Créé depuis le 1er janvier 2019 avec l'appui du Département de Seine-et-Marne, cet EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) résulte de l'association de plusieurs syndicats sur le bassin versant du Loing. Il permet de mieux appréhender, à une échelle cohérente, les inondations du territoire. L'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin du Loing est le maître d'ouvrage principal du PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) d'intention. L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin : est un groupement de collectivités territoriales constituées « en vue de faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux » (Article L. 213-12 du code de l'environnement).) Seine Grands Lacs est p

porteur de l'élaboration du PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) d'intention du Loing pour le compte de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) par le biais d'un conventionnement.

Le Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.)) du bassin du Loing, signé le mardi 17 décembre 2019, est un programme d'actions pluriannuel sur l'ensemble du bassin pour la période 2020-2024. Il définit les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de la GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation depuis le 1er janvier 2018. Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement : l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des zones humides.) du territoire. Le CTEC (Contrat de Territoire Eau et Climat, outil de planification pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et l'adaptation au changement climatique sur un territoire cohérent par rapport à une ou plusieurs problématiques eau et à l'organisation des acteurs concernés. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie aux acteurs locaux dans son XIe programme d'intervention financière. Il remplace les contrats globaux et les contrats de bassin.) comprend ce PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) et permet ainsi de traiter le volet inondation sur le territoire.

Le PAPI d'intention du Bassin du Loing

Le PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) d'intention concerne le bassin du Loing, qui recoupe les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire et Île-de-France, et les départements du Loiret, de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre. 269 communes de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bassin du Loing sont concernées par ce PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.).

Au travers de sa mise en œuvre, le PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) d'intention permettra de compléter le diagnostic du territoire du bassin du Loing aux travers d'études afin d'améliorer la connaissance et la conscience du risque inondation. Il permet de définir les actions à inscrire dans le futur PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.).

e d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) complet, répondant ainsi à la stratégie territoriale opérationnelle de gestion du risque inondation.

Ce mercredi 14 juin 2020, le CTPSE (Comité Technique Plan Seine Elargi) a donné un avis favorable pour la labellisation du PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) d'intention du bassin du Loing. Cette labellisation permet de mettre en œuvre les actions proposées sur le territoire.

Par ailleurs, le bassin du Loing n'est pas le seul territoire concerné par l'élaboration d'un PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.). La Seine-et-Marne compte aujourd'hui 6 PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations : vise à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés.) à différents stades d'avancement (voir ci-contre).

TÉLÉCHARGER



Note d'information sur le risque d'inondation - CD77 PDF - 1.05 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/c3966708-9971-4ab0-8099-d7ae60600b4e-risques_inondations.pdf)



Dossier départemental - Risques majeurs - 2015 PDF - 23.58 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/ddrm-2015.pdf)



Guide - Evaluation de la vulnérabilité des bâtiments PDF - 657.39 Ko (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/gui_20051100_vulnerabilite_inondations.pdf)

VOIR AUSSI

- [Risque d'inondation en Seine-et-Marne](#)
- [Réglementation sur les inondations](#)
- [Surveillance des cours d'eau en Seine-et-Marne](#)
- [Zones humides - Des milieux vivants de grand intérêt](#)
- [Acteurs de l'eau](#)

AUTRES SITES

- [Site de l'EPAGE du Bassin du Loing \(https://www.epageloing.fr/\)](https://www.epageloing.fr/)
- [PAPI en Ile-de-France \(DRIEE\) \(http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-de-prevention-des-inondations-r376.html\)](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-de-prevention-des-inondations-r376.html)
- [Vigicruet \(https://www.vigicruet.gouv.fr/\)](https://www.vigicruet.gouv.fr/)
- [EPISEINE \(https://episeine.fr/\)](https://episeine.fr/)
- [Localisation des repères de cruet \(https://www.reperesdecruet.developpement-durable.gouv.fr/\)](https://www.reperesdecruet.developpement-durable.gouv.fr/)

ACTUS PRÉCÉDENTES INONDATIONS

- [Etat d'avancement PAPI en Seine-et-Marne](#)
- [Retour sur les Rencontres Techniques Départementales 2019](#)
- [APIC et VIGICRUET Flash](#)